

Le droit de lire derrière les barreaux (2e partie)

Partage international n° 447 - Novembre 2025

Interview de Dave « Mac » Marquis par Jason Francis

Aux États-Unis, environ deux millions de personnes sont incarcérées dans quelque 5 000 prisons aux niveaux fédéral, étatique et local. La population états-unienne représente 4,2 % de la population mondiale, mais les établissements pénitentiaires abritent 20 % de la population carcérale mondiale.

Dans la première partie de cette interview pour *Partage international*, Dave Marquis signale les problèmes systémiques qui conduisent aux taux élevés d'incarcération aux États-Unis, comme le racisme et les lois injustes en matière de peines. Il souligne également les difficultés posées par la censure et les restrictions arbitraires qui compliquent la fourniture de matériel pédagogique aux prisonniers. Dans cette deuxième partie, il parle des lettres écrites par les prisonniers, du pouvoir transformateur des livres et de l'avenir du mouvement pour les livres en prison.

Des lettres de l'intérieur

Partage international : *Combien de courriers un programme pour les livres en prison reçoit-il de la part de prisonniers réclamant des livres ? Pouvez-vous nous parler de leur contenu ?*

Dave Marquis : Plus une organisation est active, plus elle reçoit de lettres. Notre capacité à répondre aux besoins des prisonniers est une goutte d'eau dans l'océan. Si un programme reçoit cinquante lettres en un mois et qu'il envoie cinquante colis en retour, ce n'est pas déraisonnable. Si cela se poursuit pendant deux ou trois mois, il pourrait probablement recevoir 75 ou 100 lettres. S'il envoie régulièrement 100 colis, il pourrait recevoir 150 lettres de personnes incarcérées qui ont entendu parler de ces institutions et de leurs capacités à faire entrer des livres. Les lettres sont parfois très courtes et aimables : « *Je vous ai écrit il y a trois mois pour vous demander un livre de Steven King. Je n'ai pas eu celui que je voulais. Je voulais voir si je peux l'avoir*

cette semaine ? » D'autres fois ils racontent ce qui se passe à l'intérieur, et disent qu'ils n'ont rien à lire. J'ai reçu une fois, quand je travaillais pour le programme d'Asheville, une lettre qui disait : « *Envoyez-moi le plus gros livre que vous avez.* » C'est tout. Ces mots voulaient simplement dire que cette personne n'avait pas de livre, qu'elle ne savait pas quand elle en recevrait, et qu'elle voulait lire autant que possible. Les prisonniers décrivent leur vie tout en étant conscients que leurs lettres sont probablement lues avant de sortir de la prison. Il se peut donc qu'il y ait un peu de censure de la part de l'établissement. De plus, certains font attention à ne pas trop en dire pour éviter de possibles sanctions. Des lettres parlent systématiquement de l'isolement auquel les personnes sont confrontées, du manque de matériel pédagogique, de l'absence globale d'espoir, mais également de leur reconnaissance pour le matériel que nous leur envoyons. Ce sont les sujets vraiment fréquents de ces lettres. Certains prisonniers écrivent que c'est la première fois en cinq ans qu'ils reçoivent quelque chose de l'extérieur, le premier contact avec l'extérieur en cinq ans qui n'émane pas du tribunal ou de l'État. Ça compte.

Une échappatoire temporaire

PI. *Comment un livre aide-t-il à libérer l'esprit de la vie en prison ?*

DM. Nous parlons de cela dans notre livre¹.

D. McGowan explique que lorsqu'il était incarcéré, la prison étant un milieu difficile, il a lu beaucoup d'ouvrages non-fictionnels mais également davantage de fictions de différents types qu'il ne le faisait auparavant. La possibilité de lire quelque chose qui permette de s'échapper provisoirement de cet environnement s'avère inestimable.

Beaucoup de prisonniers vivent une période d'éducation importante pendant leur incarcération. Lorenzo Kom'boa Ervin parle de l'utilisation des livres pour aider les gens à apprendre à lire. Recevoir des livres en prison lui a permis de connaître différentes théories politiques comme l'anarchisme. Les livres ont la capacité de vous transporter dans un endroit différent, particulièrement lorsqu'on se trouve dans un environnement conçu pour freiner la créativité et vous écraser de bien des manières. Les livres procurent une porte de sortie, cela sans

l'intervention de l'Etat, contrairement à l'utilisation des tablettes dont l'Etat contrôle l'accès. La relation est différente quand vous avez un livre dans votre cellule, parce qu'il vous appartient. Les livres permettent donc ce moment d'évasion passagère.

Deux systèmes d'éducation

PI. Vous avez parlé de l'apprentissage de la lecture pour les prisonniers. Quel est le taux d'alphabétisation en prison ?

DM. J'ai vu des chiffres qui indiquent une alphabétisation fonctionnelle autour de 60 %, ce qui signifie qu'ils peuvent lire, mais sans nécessairement comprendre ce qu'ils lisent. Si vous demandez à quelqu'un de lire à voix haute il peut le faire, mais si vous lui demandez de vous expliquer ce qu'il a lu, vous constatez que la compréhension n'y est pas. D'autres personnes ne savent simplement pas du tout lire, ce qui relève du problème plus vaste d'une société où l'éducation est considérée comme un privilège et non comme un droit. De manière disproportionnée, certaines personnes ne bénéficient que d'un système d'éducation médiocre comparé à celui des personnes suffisamment chanceuses pour être nées dans un milieu aisé.

PI. Est-il difficile de poursuivre une éducation formelle en prison, en essayant d'obtenir le General Equivalency Diploma² (GED, diplôme d'équivalence générale) ou d'avoir accès aux cours universitaires ?

DM. Une caractéristique importante du système carcéral américain réside dans le fait qu'il varie selon les institutions. Certaines d'entre elles ont un programme pour le GED, mais des questions se posent quant à l'égalité d'accès pour tous à ce programme, quant à l'existence de listes d'attente et d'éventuelles restrictions pour y accéder. L'éducation supérieure est accessible dans certains établissements où les cours peuvent se dérouler à l'intérieur de la prison, dont l'exemple le plus connu est celui de celui de la Bard Prison initiative dans l'Etat de New York. Cela arrive, mais il faut continuer à se demander combien de personnes ont accès à ces programmes et s'il existe des listes d'attente.

Le futur du mouvement pour les livres en prison

PI. Quel futur entrevoyez-vous pour le mouvement ?

DM. Le mouvement se développe. Dans les années 1990 et au début des années 2000, il a bénéficié d'une grande croissance. Mais nous avons conscience que le mouvement est toujours tenu en partie parce que les personnes qui en bénéficient sont

incarcérées. Certaines personnes sont destinées à rester cachées aux yeux de la société. Alors il est important de faire connaître le mouvement. Où va le mouvement à présent ? Je pense qu'il lutte toujours contre la censure de l'intérieur. Cela arrive continuellement. Le réseau de communication entre les groupes est vraiment efficace. Les gens échangent sur quelle institution bannit tel type de matériel et où, sur qui travaille à contourner l'interdiction et sur ce qui a été essayé. La communication au sein du mouvement est bien plus importante aujourd'hui que ces dernières années. En résumé, les grands défis concernent maintenant le caractère capricieux relatif aux vendeurs approuvés qui fournissent les livres aux prisons. Des personnes qui sont soudainement déclarées comme non approuvées doivent déposer plainte ou prendre d'autres mesures légales afin de retrouver leur statut. La plupart des institutions n'ont même pas de protocole pour la création d'un fournisseur approuvé. Ils n'ont pas de formulaire dédié. Un autre sujet important concerne la tablette qui est principalement utilisée comme prétexte pour bannir l'entrée des livres. Le mouvement est résolument opposé au recours aux tablettes au détriment des livres physiques fournis gratuitement.

Des changements nécessaires

PI. Quels changements pensez-vous nécessaires dans les établissements pénitentiaires ?

DM. Tout d'abord, je suis un abolitionniste. Ce n'est pas le cas de tout le monde dans le mouvement. J'attends avec impatience le jour où il n'y aura plus de prisons. Mon objectif n'est pas de rendre le système carcéral plus acceptable, mais d'y mettre fin.

PI. Quels changements sociétaux souhaiteriez-vous voir survenir, particulièrement sur la manière dont la criminalité est gérée ?

DM. La criminalité se résorberait si les gens avaient accès à ce qui pourrait rendre leur vie meilleure, comme un service de santé par exemple, pour qu'ils n'aient plus à s'endetter et qu'ils puissent prendre des congés pour s'occuper de leur corps. L'éradication de la pauvreté éliminerait une grande partie des justifications de l'Etat carcéral. Il faudrait au minimum des salaires permettant de vivre, un système de santé et un accès à une éducation de qualité gratuite. Toutes ces mesures contribueraient à réduire le besoin ou, comme c'est peut-être le cas, le besoin perçu comme tel, de prisons. La population devrait avoir connaissance de ce mouvement social, et je souhaite qu'elle s'investisse dans les

mouvements travaillant à mettre fin au système carcéral ou au bénéfice des personnes incarcérées. Comme vous l'avez mentionné, le taux d'incarcération aux Etats-Unis est le plus élevé du monde. Il est nécessaire que la population en devienne plus consciente.

1. Books through Bars: Stories from the Prison Books Movement par Moira Marquis et Dave "Mac" Marquis (The University of Georgia Press, 2024)
2. Le General Equivalency Diploma (GED) est un

certificat qui atteste que la connaissance académique d'une personne équivaut à un diplôme de secondaire.

Etats-Unis **Auteur** : Jason Francis, collaborateur de Share International basé dans le Massachusetts (Etats-Unis).

Thématiques : [Société](#)

Rubrique : [Entretien](#) ()